

International

>> Conférence

>> L'AUTEUR

Maud LAFON

Rédactrice permanente de La Dépêche Vétérinaire

L'OIE souligne les dangers des « faux » médicaments vétérinaires en Afrique

Lors d'une conférence réunissant 51 pays africains, l'Organisation mondiale de la santé animale est revenue sur le problème des médicaments vétérinaires frelatés en Afrique. Le danger concerne les animaux et les consommateurs. Un système d'enregistrement et une distribution plus souple ont été préconisés pour lutter contre ces contrefaçons pharmaceutiques.

160 participants de 51 pays africains ont assisté à la conférence de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) sur l'amélioration de l'enregistrement, de la distribution et du contrôle de la qualité des médicaments vétérinaires en Afrique, qui s'est tenue à Dakar, du 25 au 27 mars.

Notre confrère Bernard Vallat, directeur général de l'OIE, a rappelé les objectifs qui sont d'« harmoniser les législations entre les pays africains, (de) plaider pour que les contrôleurs chargés d'appliquer la loi, notamment les services vétérinaires, aient plus de moyens (...) pour faire correctement leur travail ».

Fraude organisée

L'importance cruciale de l'accès à des produits vétérinaires de qualité pour tous les éleveurs africains, notamment ceux sans ressources pour qui l'élevage représente une activité vitale, a été réitérée. La conférence y a opposé le problème des « faux médicaments » et des dangers qu'ils représentent, imputant

ce commerce illicite aux problèmes liés à l'enregistrement et à la distribution du médicament vétérinaire.

L'OIE a ainsi dénoncé « la fraude organisée qui conduit actuellement à la mise sur le marché et à la distribution de produits frelatés et dangereux à un niveau très alarmant en Afrique subsaharienne » et préconisé une approche régionale pour lutter contre ce phénomène.

Elle a jugé indispensable, compte tenu de leur coût, la mutualisation régionale des AMM des produits vétérinaires et des capacités d'analyse des échantillons, importés ou produits sur place, faisant l'objet de contrôles.

L'harmonisation des législations nationales, sous l'égide des organisations régionales, ainsi que le renforcement des contrôles par les services vétérinaires nationaux dans tous les pays du continent africain ont été « considérés comme cruciaux ».

Dans les cinq régions du monde

Une telle conférence devrait être organisée dans chacune des cinq régions du monde dans le but de « contribuer à réduire la pauvreté et combattre les risques pesant sur la santé animale et la santé publique du fait notamment de la mise sur le marché de produits vétérinaires de mauvaise qualité et de leur distribution par des personnes mal formées à cet effet ». A ce sujet, la conférence a recommandé « d'utiliser en priorité les compétences des vétérinaires ». ■



La distribution de médicaments vétérinaires frelatés est jugée surtout inquiétante en Afrique subsaharienne.

Fyle-Fotolia.com